

# Conditions Générales de Vente de la société Inertie Wheels

Publiées et effective à la date du 1<sup>er</sup> mai 2018.

Les présentes conditions de ventes déterminent les conditions applicables aux ventes effectuées entre toute personne physique (ci-après l'acheteur) et la société Inertie Wheels, Lieu-dit « En Blancat », Rue Dioudello 31560 Saint-Léon, enregistrée sous le numéro 84025018700019 au Répertoire des Métiers de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Toulouse (ci-après le vendeur).

## 1. Conditions d'application des présentes conditions de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toute vente des produits de la société Inertie Wheels, commercialisés par ladite société.

Toute commande vaut acceptation sans réserve des présentes conditions de vente.

Si l'une des clauses des présentes conditions de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas pour autant annulées.

Le fait pour le Vendeur de ne pas appliquer, à un moment donné, un quelconque article des présentes conditions de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions de vente.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le vendeur. Les conditions d'acceptation de la commande sont décrites au paragraphe 3.

Préalablement à l'acceptation de la commande, les présentes conditions de vente ont été mises à la disposition de l'acheteur, conformément à la loi.

## 2. Prix

Les prix sont exprimés en euros et s'entendent toutes taxes comprises au taux applicable au moment de leur exigibilité, hors participation aux frais de traitement et d'expédition, dont le montant est facturé en supplément et indiqué lors de la validation définitive de la commande.

Les produits sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes. Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans avis préalable.

Les prix affichés ou communiqués le sont sous réserve d'erreur manifeste. Dans cette hypothèse, le vendeur s'engage à contacter au plus vite l'acheteur pour l'avertir et lui proposer de régler la différence de prix ou de procéder à l'annulation de sa commande s'il le souhaite.

### 3. Commande

Les informations contractuelles sont présentées en langue française. Elles feront l'objet d'une confirmation reprenant ces informations contractuelles au plus tard au moment de la livraison.

Toute commande vaut acceptation par l'acheteur des prix et description des produits disponibles à la vente.

L'acheteur demeure seul responsable de l'exactitude des données qu'il fournit aux fins de montage des produits.

Si, lors d'une précédente commande, l'acheteur s'est soustrait à l'une de ses obligations, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que l'acheteur ne fournisse des garanties satisfaisantes ou un paiement comptant.

### 4. Disponibilité

La commande sera exécutée au plus tard dans un délai de trente (30) jours à compter du jour suivant celle-ci, si la commande a été passée un jour ouvré, ou du premier jour ouvré suivant la commande et dans la mesure où les pièces nécessaires au montage sont disponibles en stock. Si les pièces nécessaires au montage ne sont plus en stock, l'acheteur en sera informé par voie électronique dans les plus brefs délais, dans cette hypothèse la disponibilité sera fonction des indications disponibles auprès des fournisseurs du vendeur.

Dans l'éventualité d'une indisponibilité après passation de la commande, le vendeur s'engage à en informer l'acheteur par voie électronique dans les meilleurs délais. La commande sera alors annulée et l'acheteur remboursé des sommes qu'il a pu verser.

### 5. Paiement

L'acheteur dispose des moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire ;
- Virement bancaire ;
- Virement Paypal ;
- Chèque.

En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine.

Les produits sont payables au siège du vendeur.

Quel que soit le mode de paiement convenu entre les parties, le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix. Le vendeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement ou en cas de non-paiement.

En aucun cas, les paiements qui sont dus au vendeur ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part du vendeur.

Les produits demeurent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix convenu. Toutefois, les risques de la garde et de la conservation sont transférés immédiatement à l'acheteur dès livraison des produits.

## 6. Livraison

La livraison est effectuée conformément aux stipulations figurant sur la commande, sous réserve du respect des modalités de paiement.

Les délais de livraison sont toujours communiqués en fonction des possibilités d'approvisionnement au moment de l'offre et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Si le vendeur n'est pas en mesure de livrer le produit commandé, il peut, soit annuler la vente et rembourser le prix perçu, sans autre indemnité, soit livrer un produit de mêmes caractéristiques sur accord écrit de l'acheteur. S'il s'agit d'une simple modification de référence, la substitution s'effectuera sans besoin d'accord.

Tout retard de livraison du fait de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité du vendeur ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard. Toutefois, si la délivrance du produit n'est pas intervenue dans un délai de trente (30) jours après la date de la commande, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra alors être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception. L'acheteur ne pourra alors prétendre qu'à la restitution du prix versé, sans autre indemnité.

Les marchandises expédiées voyagent aux risques de l'acheteur.

## 7. Rétractation

Conformément à l'article L. 121-21 du code de la consommation l'acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour procéder à l'exercice de son droit de rétractation. Ce délai court à compter de la livraison du bien.

L'acheteur est tenu d'informer le vendeur de sa décision de se rétracter en remplissant un formulaire type tel que joint en annexe des présentes conditions de vente.

Il revient à l'acheteur de procéder au renvoi des biens à ses frais au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de rétractation. Les biens retournés voyagent à ses risques et périls.

Seuls les biens retournés neufs, correctement protégés dans leur emballage d'origine, dans un parfait état de revente et accompagnés de tous leurs accessoires seront repris.

Conformément à l'article L. 121-21-8 du code de la consommation, ne pourront être repris les biens confectionnés selon les spécifications de l'acheteur ou nettement personnalisés.

Conformément à l'article L. 121-21-4 du code de la consommation, le vendeur remboursera l'acheteur au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la récupération des biens par le vendeur en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès de l'acheteur pour que soit utilisé un autre moyen de paiement.

## 8. Garantie commerciale

Les roues sont garanties pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date de facturation.

Cette garantie porte sur l'ensemble des éléments de la roue et ne couvre que les défauts de montage ou bris sans choc préalable.

Sont exclus de la garantie commerciale tous les défauts consécutifs à un choc, à un accident, à une chute, à une mauvaise utilisation, au non-respect des consignes d'utilisation, au manque d'entretien, à l'usure ou à toute utilisation non conforme. Sont exclus de la garantie commerciale toutes les conséquences directes ou indirectes qui résulteraient des défauts décrits ci-dessus.

La garantie commerciale ne s'applique pas en cas de mauvais montage effectué avec des composants vendus séparément.

La garantie commerciale cesse si un vélociste non agréé par le vendeur intervient sur la roue (remplacement d'un composant, intervention sur le rayonnage, modification de quelque nature que ce soit).

Pour mettre en œuvre la garantie commerciale, l'acheteur devra prendre contact avec le vendeur, puis, avec son accord, lui transmettre pour examen à l'adresse postale de son siège le produit concerné, accompagné de la facture d'achat. Le vendeur procédera à l'examen du produit. En fonction des résultats, il proposera à l'acheteur en cas de défaut de fabrication la réparation ou le remplacement du produit ou d'une partie de celui-ci. En l'absence de défaut de fabrication, une réparation ou un remplacement aux frais de l'acheteur.

Tout retour du produit effectué par l'acheteur dans le cadre de la garantie commerciale s'effectue à ses frais et à ses risques et périls.

Le produit doit être retourné dans une housse ou toute protection efficace sans aucun accessoire, sauf si visés dans le cadre du problème rencontré. Les pneumatiques et cassette devront impérativement être démontés.

La présente garantie commerciale joue sans préjudice de l'application des garanties légales ci-dessous.

## 9. Garanties légales

Conformément à l'article L.211-15 du code de la consommation les produits vendus bénéficient de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L.211-4 à L.211-13 du code de la consommation, dont extraits ci-après reproduits :

- Article L.211-4 : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

- Article L.211-5 : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présenté à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou dans l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

- Article L.211-12 : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Conformément à l'article L.211-15 du code de la consommation, les produits vendus bénéficient aussi de la garantie légale des défauts de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil, dont extraits reproduits ci-après :

- Article 1641 : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

- Article 1648 al. 1 : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

## **10. Responsabilité**

La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit à un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure.

Les représentations des produits n'ont pas de caractère contractuel. L'acheteur se doit de se reporter au descriptif précis de chaque produit pour en connaître les caractéristiques précises. La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée même en cas d'erreur manifeste entre les caractéristiques du produit et sa représentation.

## **11. Propriété intellectuelle**

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits par le vendeur sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. Conformément au code de la propriété intellectuelle, seule est autorisée l'utilisation pour un usage privé, sous réserve de dispositions différentes, voire plus restrictive dudit code. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sauf accord préalable.

## **12. Droit applicable**

Les présentes conditions de vente sont régies et interprétées conformément au droit français.

## Annexe 1 : Modèle de formulaire de rétractation

Le présent formulaire doit être complété et renvoyer uniquement si l'acheteur désire se rétracter du contrat de vente :

A l'attention de  
Inertie Wheels  
contact@inertie-wheels.com  
Lieu dit « *En Blancat* »  
Rue Dioudello  
31560 Saint-Léon

Je notifie par la présente ma rétractation de mon contrat portant sur la vente du (des) bien(s) suivant(s) :

- Date et numéro de la commande ;
- Date de la réception ;
- Nom du client ;
- Adresse du client.

Date et signature du client.